



Message du Conseil communal au Conseil général

Séance du 9 décembre 2020

Crédit d'investissement pour l'assainissement de l'éclairage public à Corjolens et au P+R de Rosé

1. Historique du projet et situation actuelle

En décembre 2014, l'assemblée communale avait accepté un crédit d'investissement pour l'assainissement de l'éclairage public. Cet assainissement avait pour principal objectif le changement des sources lumineuses à vapeur de mercure par des luminaires Hestia LED. Ainsi, ce sont 168 lampadaires, représentant le 45% des points lumineux recensés dans la commune, qui ont été remplacés essentiellement dans les quartiers d'habitations et sur les routes communales.

Une deuxième étape d'assainissement a été réalisée en 2018 avec l'installation de luminaires LED sur tous les mâts situés sur les routes cantonales. Les mâts ont été maintenus et la tête du luminaire à vapeur de sodium a été remplacée par une tête de luminaire Teceo LED.

Pour cette troisième étape et dernière étape d'assainissement, le projet qui est soumis au Conseil général prévoit l'assainissement du secteur de Corjolens et du P+R de Rosé.

Le projet prévoit de remplacer l'entier des luminaires de type lanternes par des luminaires Hestia LED, ces luminaires se situent à l'intérieur du quartier de Champ-Thomas. Pour les luminaires se situant sur la route de Corjolens et au P+R de Rosé les mâts seront maintenus, et les têtes des luminaires remplacées par un luminaire Teceo LED.

2. Coût global du projet

	CHF	60'000.-
Crédit demandé	CHF	60'000.-
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)	CHF	1'200.-
Amortissement annuel sur le montant investi :		
Eclairage public	CHF 60'000.- (taux 5% selon LCo)	CHF 3'000.-
Frais annuels à partir de 2022	CHF	4'200.-

3. Proposition du Conseil

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter le crédit d'investissement demandé pour l'assainissement de l'éclairage public à Corjolens et au P+R de Rosé pour un montant de CHF 60'000.- financé par un emprunt bancaire.